Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260428-SG2026_318-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 28 avril 2026 - Délibération n° 2026-028

ADHÉSION AU RÉSEAU FRANCOPHONE VILLE AMIE DES AÎNÉS ET DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil		Membres présents
En exercice	29	Monsieur Pascal Duchêne, Madame Karen Lanson, Monsieur Benoit Quélard, Madame Géraldine Denigot, Monsieur Marc Droguet, Madame Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut et Béatrice Chatelier, Messieurs Tahir Thiam et Taner Basol, Mesdames Marion Paupette, Sabine Rullier de Baynast, Vildan Bilgic et Martine Évain, Monsieur Loïc L'Haridon, Mesdames Stéphanie Brault-Pitaud et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.
Présents	27	
Votants	22	
Vote		Absents excusés ayant donné mandat de vote
Pour	22	Madame Bouchra Oubrouk, pouvoir donné à Madame Maria Torlay. Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Sabine Rullier de Baynast.
Contre	0	Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote
Abstentions	7	/
		Secrétaire de séance : Madame Adélaïde Montagut.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter les territoires des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260428-SG2026_318-DE

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS.

Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, il semble important aujourd'hui pour la Ville de Redon de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA pour le mandat 2026-2032.

Aussi, la Ville s'engage à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- *Élaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Amies des Aînés (Transports et mobilité ; Habitat ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Lien social et solidarité ; Culture et loisirs ; Participation citoyenne et emploi ; Autonomie, services et soins ; Information et communication) ;*
- *Définir un plan d'action Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer ;*
- *Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;*
- *Participer à la vie de l'association : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).*

Pour rappel, la Ville de Redon a adhéré pour la première fois au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en 2019. Il convient de prévoir une nouvelle délibération pour permettre à la Ville d'adhérer à ce réseau pour le mandat 2026-2032.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la charte du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE l'adhésion de la Ville au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) pour le mandat 2026-2032.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260428-SG2026_318-DE

DÉSIGNE en tant que représentant titulaire Madame Maria Torlay pour représenter la collectivité au sein de l'association.

DÉSIGNE en tant que représentante suppléante Madame Vildan Bilgic pour représenter la collectivité au sein de l'association.

PRÉCISE que le Centre Communal d'Action Sociale de Redon s'engage à verser la cotisation annuelle d'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (cotisation pour les années 2026 et 2027 pour les communes de 5 000 à 20 000 habitants : 400 euros).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Charte du RFVAA jointe en annexe.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon

La Secrétaire de séance,
Adélaïde Montagut
Conseillère Municipale

Mis en ligne le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Télérecours Citoyens www.telerecours.fr